



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SOISSONS

Conseil d'Administration du 27 mars 2023

Etaient Présents : Alain CREMONT, Carole DEVILLE-CRISTANTE ; Eliane VOYEUX ; Béatrice LEMAITRE ; Elisabeth VERDAVAINE ; Yves LEROUX ; Maria Elvira PASSEMART ;

Etait représenté :

Etaient présent à titre consultatif : Isabelle MARTIN ; Angélique CHAMAUX

Etaient excusés :

Etaient absents : Béatrice LEMAÎTRE ; Ebollo M'BOUDO

Avaient donné pouvoir : Dominique VILLA ; Elisabeth BILLECOQ

Séance du Conseil d'Administration dûment convoqué le 14 mars 2023 et réuni en lieu ordinaire sous la présidence de Alain Crémont, Président du CCAS

Délibération : FG 23-01

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2023

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.2312-1 modifié,

Vu la circulaire n°NOR/INT/B/93/00052/C du 24 février 1993 précisant que la teneur du débat d'orientations budgétaires est retracée dans une délibération distincte de l'assemblée,

Le Président informe les administrateurs que le débat d'orientations budgétaires (DOB) a pour but, avant examen et vote du budget primitif, d'évoquer le contexte financier dans lequel le budget se construit ainsi que les priorités qui se dégageront en matière d'actions et donc de moyens financiers. Les grandes orientations du budget primitif 2023 sont développées dans le rapport joint en annexe.

DÉLIBÉRATION

À l'unanimité, Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des orientations budgétaires 2023 telles que définies dans le rapport joint en annexe.

Pour Extrait Conforme
Le Président

